

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 8 (1937)
Heft: 4

Artikel: Les foires de Chindon
Autor: Paroz, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825492>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les foires de Chaindon

Le terme « foire de Chaindon » fait penser à la grande foire aux chevaux du premier lundi de septembre, la plus grande foire aux chevaux du Jura et de la Suisse.

En réalité, on devrait dire « foire de Reconvilier », puisque cette foire a lieu à Reconvilier et nullement à Chaindon. Si l'on considère en outre que, retiré sur son mamelon, Chaindon n'est qu'une toute minuscule localité agricole faisant partie du village, de la commune bourgeoise et de la commune municipale de Reconvilier et, qu'administrativement, son nom s'efface devant celui de Reconvilier, on se demande comment une foire a pu lui être attribuée et comment elle a pu lui donner son nom. Faut-il voir là le résultat de l'influence d'un notable de ce village ? On ignore même quand cette fort vieille foire a été instituée. Peut-être qu'un fouilleur d'archives pourra un jour nous renseigner sur ces points.

* * *

Ainsi que l'atteste un almanach publié à Neuveville en 1699, il n'y avait annuellement qu'une foire de Chaindon qui, dans l'ancien style, avait lieu le 22 août et est devenue la grande foire si largement connue et réputée, réunissant actuellement plus de 2000 sujets chevalins, passé 100 pièces bovines et un fort contingent de porcs.

Les deux autres foires, de création ultérieure, ne sont que des foires réduites pour les bovins et les porcs, auxquels se joignaient autrefois les chèvres et les moutons, quand nos paysans en élevaient encore. La première a lieu le 2^e mercredi de mai ; la deuxième, dite foire de St-Martin, le 2^e lundi de novembre. Il va sans dire que dans la principale rue du village, les forains ont toujours eu leurs étalages et leurs attractions.

C'est sans doute grâce au fait que Reconvilier se trouvait tout près du point de jonction des routes du Jura que la foire de Chaindon est devenue la principale foire aux chevaux du pays. Depuis que la route Le Fuet-Reconvilier, construite il y a une cinquantaine d'années pour remplacer un chemin peu commode, relie la route du Pichoux à Reconvilier, les routes du Jura ont accès direct dans cette localité qui est maintenant le lieu central convenant tout à fait à la foire de Chaindon.

On pensait que l'extension prise par les véhicules à moteur depuis la guerre entraînerait une diminution de l'emploi du cheval et que, comme partout ailleurs, l'élevage du cheval dans le Jura en subirait des conséquences néfastes. De son côté, Reconvilier pensait voir l'importance de sa foire aux chevaux diminuer graduellement. C'est heureusement le contraire qui s'est produit, car le cheval — celui du Jura en particulier — est encore plus demandé qu'auparavant.

Alors qu'avant les chemins de fer, tout le bétail arrivait à

pied, depuis deux ou trois ans les chemins de fer sont concurrencés par des camions spéciaux transportant aussi le bétail à la foire. De leur côté, autos et autocars amènent de loin, le matin même un nombre croissant de marchands et de visiteurs. La foire de Chindon de septembre prend ainsi toujours plus d'extension et de plus en plus le caractère de « la foire suisse aux chevaux ». Les gares vers lesquelles sont expédiés les sujets vendus, corroborent cette affirmation puisqu'elles s'inscrivent de Genève à Buchs, dans le Rheintal saint-gallois, ce qui prouve une fois de plus que les acheteurs y viennent de toutes les régions de la Suisse.

Les acheteurs sont en majeure partie des campagnards de la grande région agricole du Plateau suisse. Ils sont amateurs de sujets destinés au trait. Ce sont surtout des poulains de l'année et des « dix-huit mois » ou poulains de l'année précédente, puis des « deux ans et demi » prêts à être attelés ou, pour les pouliches, à servir aussi à la reproduction.

La jument est amenée avec son poulain de l'année qui se laisse ainsi facilement conduire. Mais la présence de la mère s'impose surtout du fait que c'est son aspect et le rang qu'elle a obtenu dans les concours qui détermine le prix du poulain. Si la jument est bien primée ou ne l'est pas, l'écart de prix est considérable. Même l'acheteur qui cherche un futur cheval de trait tient à avoir une belle bête et tient à y mettre le prix. Comme la foire de Chindon lui offre la collection la plus étendue, il a toute latitude de choisir à sa convenance, du sujet commun au sujet de premier choix.

* * *

C'est à la foire de l'année dernière, année pourtant peu favorable à l'agriculture, que les gares de Reconvilier et de Tavan-nes, où se font les envagonnements, ont noté le plus grand nombre d'animaux expédiés, soit 1018 pièces (654 en 1952, 685 en 1953, 978 en 1954, 790 en 1955), et cela bien que maintenant une partie des animaux soient emmenés sur les camions spéciaux déjà cités. C'est la preuve que cette foire a été particulièrement grande et active.

Ce développement de la grande foire de septembre ne laisse pas notre édilité indifférente. Elle veille à tout ce qui peut la favoriser. Le terrain du champ de foire a été soigneusement aménagé et les dispositions sont prises pour l'agrandir encore, car il se trouve sans cesse débordé. Au village, de belles places ont été mises à la disposition des forains par la couverture de la Birse. De leur côté — c'est d'ailleurs dans leur intérêt — les restaurateurs s'efforcent de bien servir leur forte clientèle de la journée.

Il va sans dire que Reconvilier connaît ce jour-là une animation extraordinaire qui attire de bien loin les visiteurs. F. PAROZ.